



Compte rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du 21 décembre 2015 à 18 h 00

Présents : MM GIRARDIN Philippe - SCHMITT Elisabeth - DONADEL Dominique – Patrick MACHWIRTH - CAULET Laurent - BITSCH Didier - REINSCH Jean-Claude - AUBRY Valéry.

Excusée: KOENIG Christelle

1. Election d'un(e) secrétaire de séance.

Mme Elisabeth SCHMITT a été désignée à l'unanimité.

2. Commune nouvelle

Le maire expose au conseil municipal un projet de création d'une commune nouvelle entre Vauthiermont et 7 communes attenantes : Angeot, Bethonvilliers, Frais, Fontaine, Lagrange, Larivière, Reppe. Ce projet pourrait être étendu à d'autres communes voisines.

Le conseil après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 1 abstention,

décide d'engager une réflexion et les démarches préalables de concertation, d'information et d'études nécessaires à la réalisation d'une commune nouvelle avec les communes de Angeot, Bethonvilliers, Frais, Fontaine, Lagrange, Larivière, Reppe et d'autres communes éventuelles, dans la perspective d'une création effective au 1^{er} janvier 2017.

Pour 7 Contre 0 Abstention 1

3. Demande de subvention DETR : Sécurité et travaux de voirie Rue de la Dragonade

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de réaliser la mise en sécurité et la rénovation de la rue communale de la Dragonade.

Ainsi, le projet prévoit :

- l'aménagement de trottoirs afin de sécuriser les déplacements des riverains,
- la réfection de la chaussée avec création de canalisations d'eaux pluviales.

Le coût estimatif s'élève à **13 751,00 € HT**

Après examen, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité sollicite une subvention au titre de la DETR 2016 au taux maximum.

Pour 8 Contre 0 Abstention 0

4. Questions diverses

- ✓ M. MACHWIRTH souhaite qu'un cahier de doléances soit mis à disposition des habitants. Le conseil municipal décide de cette mise en place en mairie. D'autre part il est demandé aux habitants - **pour toutes les affaires communales - de venir en mairie lors des heures d'ouverture au public (lundi et jeudi) ou de demander un rendez-vous.** Le conseil approuve à l'unanimité.

- ✓ Gestion de la salle communale « La Charberette » :
Un cahier de suivi des occupations est géré par le Maire et les Adjoints.
En l'absence de questions supplémentaires, et l'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h15.

Le 05 janvier 2016
La Secrétaire de séance ;
Elisabeth SCHMITT